

Annexe à l'arrêté n° 1635 CM du 27 octobre 2016 modifié portant application de la délibération n° 2016-97 APF du 13 octobre 2016 portant création du dispositif d'aide à la connexion des entreprises, ACE en Polynésie française.

FORMULAIRE "AIDE À LA CONNEXION INTERNET EN POLYNÉSIE FRANÇAISE"

LE DEMANDEUR

Statut du demandeur Personne physique Personne morale
Nom de l'entreprise :
N° Tahiti : Date de création de l'entreprise :
Adresse géographique :
B.P. : Tél : Portable :
Courriel / e mail : .

PROJET

Première installation Réinstallation
 Passage de l'ADSL à la fibre

Détaillez si nécessaire :
.....
.....

BUDGET SUR LA BASE DES DEVIS OU PRO-FORMA

Libellé de la dépense	Montant
1 - Raccordement au réseau de l'opérateur <u>Frais de raccordement filaire</u> <input type="checkbox"/> Ligne analogique / optique <input type="checkbox"/> Prise analogique / optique <input type="checkbox"/> Modem-routeur analogique / optique <u>Frais de raccordement sans fil</u> <input type="checkbox"/> Modem-routeur sans fil	
2 - Installation interne à l'entreprise -réseau informatique <u>Réseau de distribution</u> <input type="checkbox"/> Câble de desserte cuivre <input type="checkbox"/> Prise informatique <input type="checkbox"/> Câble de desserte optique <input type="checkbox"/> Prise optique <input type="checkbox"/> Baie, panneau de brassage <u>Équipements d'interface</u> <input type="checkbox"/> Commutateur de réseau (routeur) <input type="checkbox"/> Équipement d'interface optique (Modem optique) <input type="checkbox"/> Point d'accès sans fil, répéteurs accès sans fil (Borne Wifi, répéteur Wifi)	
3 - Périphérique informatique <input type="checkbox"/> Dispositif de connexion à un point d'accès sans fil (clé ou dongle Wifi) <input type="checkbox"/> Dispositif de connexion par courants porteurs (Adaptateur CPL)	
4 - Connectique <input type="checkbox"/> Câbles de raccordement et de brassage <input type="checkbox"/> Jarretières optiques	
TOTAL	

PIÈCES À JOINDRE À LA DEMANDE**Pour les entreprises physiques :**

- Copie des devis ou pro-forma,
- Situation au répertoire des entreprises (ISPF),
- Attestation d'acquittement des obligations sociales et régime d'affiliation (C.P.S.),
- Attestation de régularité délivrée par la Direction générale des finances publiques (Paierie de la Polynésie française),
- Relevé d'identité bancaire (RIB).

Pour les entreprises morales :

- Copie des devis ou pro-forma,
- Extrait du registre du commerce (KBIS) de moins de trois mois,
- Copie des statuts datés, signés et enregistrés,
- copie des bilans et comptes de résultat des 3 derniers exercices clos,
- relevé d'identité bancaire au nom de l'entreprise morale (RIB),

- attestation de régularité en matière d'impôts directs territoriaux, délivrée par la Direction générale des finances publiques (Paierie de la Polynésie française),
- attestation délivrée par la Caisse de prévoyance sociale - CPS, indiquant que l'entreprise morale est en situation régulière au regard de ses obligations sociales,
- liste des personnes chargées de l'administration de l'association régulièrement déclarée (composition du conseil, du bureau,...),
- comptes approuvés du dernier exercice clos, pour les associations,
- le plus récent rapport d'activité approuvé, pour les associations,
- l'extrait du JOPF relatif à la constitution de l'association.

ENGAGEMENT DU DEMANDEUR

Je soussigné(e)..... déclare sur l'honneur que les informations mentionnées ci-dessus sont exactes et sincères.

Dans le cas où l'aide est octroyée, conformément à l'article 4 de l'arrêté n° 1635 CM du 27 octobre 2016, je m'engage à produire auprès de la DGEN, dans les 6 mois suivant la parution au JOPF, les justificatifs de l'utilisation de l'aide accordée. À défaut, le remboursement de tout ou partie sera exigé.

Fait à, le

Signature